

Déclaration en CSE du mardi 10 mars 2026

Section syndicale Solidaires Informatique

Nous avons été très choqués par les propos de Monsieur XXXXXXXX, qui a dit avoir "une armée d'intérimaires" qu'il peut "variabiliser".

Ces propos ont été tenus en séance ordinaire du CSE ce jour, mardi 10 février 2026, devant les représentants du personnel et des représentants de la direction, dont la directrice des ressources humaines, sans que cette dernière n'y trouve à redire.

Nous rappelons que les obligations de l'employeur en matière de santé et de sécurité concernent tous les travailleurs, et invitons la direction à prendre ses responsabilités face à ces propos.

La section syndicale Solidaires Informatique